



LES CONSEILS  
MUNICIPAUX PAR E.E.S  
P. 2



IDÉE LECTURE  
P. 4



LES CHOUETTES  
P. 3



COURS OASIS  
P. 3



LABELLISATION  
P. 3



LES ATSEM  
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

# STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

**Etréchy**  
ensemble et solidaires

EDITO



L'été se termine et pourtant nous laisse comme un goût d'inachevé. Le soleil, le vent, la pluie, rien ne nous a été épargné. Une chance quelque part de n'avoir pas vécu de période de canicule

difficile à supporter sous nos latitudes.

Commune et Intercommunalité se sont pliées en quatre pour déployer des actions en tous genres et faire que chacun puisse profiter de ses vacances même sans partir. Etréchy Ensemble et Solidaires, fidèle à son action de partage et de proximité, a pu déployer, contre vents et marées, sa balade gourmande, axée sur le patrimoine local et rien que le local. Protocole sanitaire oblige, nous avons choisi de nous limiter au nombre de 49, et ce, malgré les demandes d'inscription jusqu'à la veille du 8 août.

Si je voulais dresser un premier bilan, je pourrais dire avec certitude que cette marche fut un succès, de par la participation des marcheurs mais aussi la contribution de nos fournisseurs qui ont accepté de donner ce que nous avons redistribué aux gagnants de notre quizz qui clôturait notre marche.

La rentrée s'annonce prometteuse de travail, d'actions et de partage. Prenons soin de nous pour ne pas vivre encore une autre période d'incertitude.

Soyons unis et plus forts contre ce virus

Fanny MEZAGUER

## Journée du patrimoine : La ferme du Touchet



A



B



Quand vous vous promenez sur les hauteurs d'Etréchy en prenant la route de Vaucelas, vous pourrez apercevoir le hameau de Vaucelas et à une de ses extrémités, la ferme du Touchet.

Cette ferme était à l'origine un bien de l'église et aurait été construite en 1290 par les Hospitaliers, elle aurait été une annexe de la commanderie des Templiers de Chauffour-lès-Etréchy.

**Le double portail du XIIIème siècle est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 17 avril 1931.**

Les caves de l'ancienne ferme du temple présentent des voûtes de croisées d'ogives. Deux belles clés s'y trouvent, l'une ornée d'une croix pattée, l'autre de la croix de malte.

A : croix pattée : croix rouge sur fond blanc adoptée en 1147 par les templiers sur leur tunique. Elle devint leur emblème.

B : croix de Malte : symbole des Hospitaliers de l'ordre de St Jean de Jérusalem, croix blanche à 8 pointes sur fond rouge.

**Depuis plus d'un siècle la famille Leroy exploitait la ferme, jusqu'à la mise en location des terres.**

*Bibliographie : Inventaire des monuments historiques, livre «Autrefois les fermes» d'Etréchy et son passé*

## Semaine européenne de la mobilité

Peut-être vous souvenez-vous de ces affichettes distribuées dans vos boîtes aux lettres il y a maintenant quelques années où nous participions à la promotion des mobilités diverses sur notre territoire. L'année 2017 a vu se concrétiser ce souhait d'information sur cet événement par la Commune un week-end de septembre. Cette année, comme les autres années, il est important d'encourager les mobilités, qu'elles soient pédestres, en trottinette ou en gyropode. Elles se veulent une alternative à la seule voiture et contribuent, par leur présence, à enrichir nos possibilités de déplacements. Soyons mobiles de diverses façons, nous avons tout à y gagner. Cette année, comme les autres années, ce sera la semaine du 16 au 22 septembre. Allez y, bougez et surtout ne vous en privez pas le reste de l'année. A voir les rues d'Etréchy et les déplacements des Strépiniaois, nous sommes très optimistes.



**Etréchy**  
ensemble et solidaires

# Echos ...de la vie municipale



## Principales délibérations de la séance du 1 juillet 2021

Les 3 élus d' E.E.S ont retenu que :

- l'opposition a joué son rôle en retoquant la délibération permettant au Maire d'avoir pouvoir de signature jusqu'à 1.000.000 €,
- le Maire fait fi de l'existence de tous les Conseillers de l'opposition qu'il a cru bon de ne pas inviter à la préparation d'Etréchy-plage

**L'arrivée d'un nouveau Conseiller municipal.** M. Mamby KEITA, est remplacé par Mme Nathalie MOYNET.

**Démission de l'Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire.** Mme Flora LEFEBVRE démissionne mais reste Conseillère municipale. La nouvelle Adjointe sera Mme Catherine FAUCON. Cette démission a donc amené à la délibération suivante, relative aux indemnités de nos élus. Petit rappel, à Etréchy, le Maire touche comme indemnité 2352,68€, un Adjoint 808,69€ et un Conseiller délégué 246,01€.

**Prime COVID liée à la gestion et organisation du centre de vaccination.** Une prime exceptionnelle de 500€ a été votée à l'unanimité et sera versée aux 7 agents concernés par ce travail.

**Modification des statuts de la Communauté de Communes (C.C.).** C'est une juriste recrutée par la C.C. qui a apporté ces modifications. Notre équipe a questionné notre Maire sur deux paragraphes : l'un étant sur la valorisation des déchets et l'autre concernant les aires d'accueil des gens du voyage.

**Un correspondant défense a été nommé.** La Mairie a proposé M. Félix MILLEY et Etréchy Ensemble et Solidaires M. Géry SKRZYPCZYK. Nous félicitons M. MILLEY pour son élection.

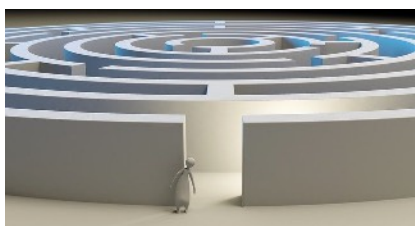
**Création d'un règlement «Etréchy-plage».** Cette délibération a suscité beaucoup de réactions de la part de l'opposition. Une réunion d'information avec les Présidents d'association avait été organisée avec uniquement les Conseillers de la majorité, **aucun Conseiller de l'opposition quelle qu'elle soit, n'a été invité.** Pour la première fois de ce nouveau mandat, nos 3 Conseillers E.E.S. n'ont pas pris part au vote face à cet «oubli» de l'Adjoint aux associations (M. ZAKARIA HASSAN).

## Séance supplémentaire du 12 juillet 2021

**Attributions de marchés (2 délibérations concernant les vestiaires du stade):** l'une de 834.774 € pour la voirie et réseaux divers (VRD) ainsi que le désamiantage, l'autre de 892.189 € pour le terrassement, la plomberie, l'intérieur, l'électricité.

**Délégation de signature au Maire pour engager des travaux d'un montant allant jusqu'à 1 Million d'€ (soit 5 fois plus que ce que nous avons voté l'an dernier).** Devant le tollé soulevé par cette délibération, la majorité l'a retirée. Sinon, des délibérations comme celles citées au paragraphe précédent ne pourraient plus être débattues démocratiquement. Nous ne pouvions pas accepter de donner un tel blanc-seing au Maire.

## Mille-feuille ou mikado ?



Dans notre gazette précédente, nous avons évoqué la question des rôles respectifs de la Commune et de l'Intercommunalité. Cette question est loin d'être négligeable pour chacun, en tant que citoyen et en tant que contribuable.

A propos de cette inflation de structures, on parle souvent d'un «mille-feuille» que, depuis des dizaines d'années, chaque gouvernement déclare vouloir simplifier. Mais à force d'ajouter des couches, nous sommes loin de l'agréable pâtisserie bien connue, et plus près du casse-tête chinois ou du jeu de mikado tant l'enchevêtrement est complexe.

A l'origine, la création des intercommunalités visait à rendre l'action de proximité plus efficace par la mutualisation. Aujourd'hui, ces intercommunalités ont pris des formes de plus en plus diverses : Communautés de Communes, d'Agglomération, Métropoles, sans parler des structures qui, en parallèle, ont été déclinées dans la gestion des territoires : les syndicats intercommunaux (Siredom pour les ordures ménagères, le SIARJA pour la Juine, etc.), les parcs naturels régionaux (Parc du Gâtinais), les «pays», et bien d'autres... Les Départements et les Régions viennent couronner le tout.

Le citoyen a bien du mal à s'y retrouver (surtout quand on nomme ces structures par leur acronyme). Et, qui plus est, quand plusieurs de ces structures sont dans le même domaine ou ont des actions similaires ! Nous avons eu cet été un bel exemple de chevauchement entre l'animation communale «Etréchy-plage» et l'opération communautaire «Un bel été».

Qui est responsable de quoi, il est fondamental de le savoir pour l'exercice de la citoyenneté. Dans ces conditions, comment s'étonner de la désaffection des électeurs ? Quant au contribuable, il ne voit guère se réduire la facture globale : des coûts de communication (chacun veut ses propres supports) et un accroissement considérable des fonctions exécutives (présidences, vice-présidences) rémunérées (très correctement) en plus des indemnités légitimes liées aux fonctions électives de base, Maire et Adjoints, alors que ces derniers ont de moins en moins de responsabilités directes. En achevant la décentralisation, pourra-t-on arriver à une réelle simplification ?

C'est non seulement nécessaire, mais indispensable dans l'intérêt du citoyen-contribuable.

Pour cela il faut du courage politique pour simplifier, et oser s'attaquer aux intérêts qui sont très souvent plus personnels que collectifs.



## Chouette où es tu ?



La chouette **chevêche**, comme la chouette **hulotte** et la chouette **effraie** sont des espèces que l'on trouve dans nos régions. Leur nombre décroît fortement (on dénombre une cinquantaine de chevêches actuellement) notamment en raison de la présence d'abreuvoirs ou de piscines où elles se noient, de cheminées sans chapeaux où elles s'engouffrent, de l'éclairage nocturne qui les empêche de chasser en faisant fuir leurs proies habituelles, de ces produits

chimiques qui empêchent l'éclosion de leurs œufs.

Il leur devient difficile de trouver un vieil arbre ou un bâtiment désaffecté où nicher. La circulation automobile ne les épargne pas, leur vol près du sol les rend très vulnérables.

Aussi, quand vous voyez une chouette qui semble immobile, ayez le réflexe de freiner, l'animal peut tout simplement repartir et prendre son envol. Un programme de sauvegarde de l'habitat de la chevêche est en cours au parc régional du Gâtinais par la mise en place de nichoirs. La ligue de protection des oiseaux organisait pour la quatorzième fois une nuit de la chouette au printemps dernier.

Soyons chouettes, sauvons les.

## Les Cyclamens Sauvages

Au voisinage des orchidées sauvages, on trouve aussi des espèces de cyclamens qui garnissent nos sous-bois dès le début du mois de septembre. Les fleurs, au bout de leur longue tige sont souvent visibles avant les feuilles. Les cyclamens sauvages

(ou encore appelées « amulettes ») décorent la forêt pour l'automne. Elles sont aussi très ingénieuses pour se reproduire. La graine est pourvue d'une partie dont les fourmis raffolent et c'est grâce à elles, qu'elles vont pouvoir « voyager ».



Les fleurs utilisent leur pédoncules en forme de tire-bouchon et déposent les graines fécondées qui feront partie du butin transporté par les fameuses ouvrières. Rejetée ensuite à l'extérieur de la fourmière, la plante repoussera ailleurs pour continuer son expansion. Cette fleur déteste la sécheresse mais ne craint ni la neige, ni le froid. C'est pour cela que nous la trouverons plus facilement dans nos sous-bois, dans une terre bien drainée et humide.

**Le saviez-vous :** le cyclamen sauvage est une espèce protégée de nos forêts. Alors admirez-le, prenez-le en photo, mais ne le cueillez pas.

## Les «cours oasis» : un projet pour une rentrée !



Ces derniers étés (celui-ci est l'exception), nous avons connu de fortes chaleurs. La canicule s'installe peu à peu comme le réchauffement climatique. Certes, nous subissons cette modification du climat, mais nous avons quelques clés pour l'atténuer et **apporter des îlots de fraîcheur, notamment dans les cours de récréation de nos enfants**. En végétalisant nos cours d'écoles, nous pensons à sensibiliser les jeunes enfants à la vie de nos écosystèmes, à les familiariser avec cette faune et cette flore qui nous entourent.

Comme beaucoup d'autres, la Ville de Paris et St Michel sur Orge plus près de nous, prennent le pari de transformer des cours d'écoles en «cours oasis», cette notion qui nous vient des pays du Nord.

A Etréchy, une de nos écoles s'engage sur le chemin de la labellisation et, chaque année, propose des projets innovants et enrichissants. Il est envisageable de monter un projet en utilisant le levier de la démocratie participative, celle-là même que nous prônons...Et si nous commençons rapidement ?

### Labellisation E3D

Depuis plus de 3 ans **l'école Saint-Exupéry** travaille sur un projet évolutif d'aménagement des cours d'école et les retours que nous avons pu avoir de la part des parents d'élèves montrent un impact positif :

- sur la sensibilisation des élèves à la biodiversité, par la participation aux actions et aux observations réparties selon leur âge,
- sur leur éveil à l'art lié à la nature et sur la conquête des espaces par la faune et la flore grâce aux actions mises en place malgré les difficultés liées au contexte.

Les parents ont pu s'en rendre compte. Voici quelques exemples de leurs réalisations : potager, jardin, friche mellifère, observation des oiseaux, des insectes. Il y a eu quelques incompréhensions avec les services municipaux quant à la tonte inopinée ou la pose de goudron, mais les projets vont se poursuivre avec, entre autres, l'installation d'une mare et, pour cela, **l'école a obtenu le renouvellement de sa labellisation E3D** (école en démarche de développement durable niveau 3)

Et si d'autres écoles suivaient cette voie pour que l'école vive dans la nature ? Ainsi les **«cours Oasis»** à Paris ont pour vocation de relancer la diversité, de recréer des îlots de fraîcheur à partager en dehors des heures de classe.

# Bouquiner

Nous vous suggérons une idée de lecture.

Sébastien Piat, Strépiniaçois, tout un combat. Dans notre numéro précédent, nous vous invitons à participer, chacun à votre manière, au «défifou» de Sébastien. Fort de deux livres témoignage «Mon combat contre la leucémie» en 2015 et «Avec le sang d'un autre» en 2016, il nous a concocté cette année, le récit de son parcours à travers la campagne et la ville. Sébastien nous livre, là, les témoignages de ceux qui l'ont approché, accompagné et soutenu durant cette période. Soyez attentifs, il arrive !

**Prochain rendez-vous avec Sébastien, samedi 16 octobre, à la salle Jean Monnet** pour une belle journée de partage et d'échange sur le thème «Donner c'est sauver, sauver c'est vivre».



## ATSEM = agent territorial spécialisé des écoles maternelles

L'ATSEM est embauché par la mairie pour un salaire moyen d'environ 1800 € bruts. L'agent doit désormais être titulaire du CAP petite enfance. Ses horaires vont de l'accueil du matin au temps de ménage du soir après le départ des élèves. Il peut être amené à assurer le temps périscolaire de la restauration du midi ou de la garderie matin et soir. Pendant le temps scolaire, il assiste le professeur des écoles dans la préparation matérielle et le rangement des ateliers, la gestion des stocks de fournitures. Il veille surtout à développer l'autonomie des enfants, comme se chausser ou s'habiller. Il contribue à leur hygiène et leur sécurité.

Pendant le temps d'entretien des locaux, il doit avoir des notions d'hygiène et d'ergonomie au travail. Il n'y a pas toujours un ATSEM par classe à temps complet. Il peut être muté dans une autre école de la commune pendant la durée de sa carrière. Il fait partie de l'équipe pédagogique et ses observations précieuses devraient souvent être prises en compte. Ses principales qualités sont : patience, disponibilité et discrétion. Tous les ATSEM sont utiles pour seconder les enseignants sans toutefois les remplacer. Il doit être à l'écoute des enfants, des parents et des enseignants. Autant dire qu'il est utile à l'épanouissement de nos enfants dès leur plus jeune âge.

## A propos du changement des rails...

nous avons subi des perturbations sur le réseau ferroviaire. Pour des raisons évidentes de sécurité, la SNCF remplace des rails dans la région, des passages à niveaux ont été réaménagés comme à Maisse, ce qui n'est pas toujours possible d'un point de vue technique. La ligne C du RER qui nous transporte vers Paris, Versailles ou Etampes est considérée comme peu fiable par les usagers, mais pire encore, des lignes ont été supprimées vers le grand Sud Essonne (Etampes-Pithiviers). Avant que les usagers ne demandent leur réhabilitation, certains se posent la question de la rentabilité du point de vue de «réseau ferré de France», mais d'autres (comme nous) tiennent aux services publics. Il est également envisageable de continuer à promouvoir le travail en grande banlieue pour éviter les déplacements et préserver la qualité de vie ?

**Des collectifs comme le projet railcoop (voir sur notre site) se sont créés pour mettre en marche des petites lignes.** Des associations les ont conservées sous forme de trains touristiques ou sous forme d'expositions comme le «tacot» de Boissy sous Saint Yon.



Ne pas jeter sur la voie publique



Crédits photos : Pixabay



Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse complète : .....  
 Tél. (fixe ou mobile) : ..... Mail : .....  
 Date de la demande : .....



Je souhaite :  adhérer à l'association (20€)  
 Soutenir l'association

..... ( indiquez le montant en €)

